



CITOYENS D'EUROPE!

Congrès européen de la citoyenneté et des jumelages

Rybnik, 29 sept. - 1 oct. 2011

Déclaration finale

En 1951, des élus locaux, maires et conseillers de six pays européens lançaient le Conseil des Communes d'Europe dans le but de créer une Union des peuples européens assise sur des pouvoirs locaux autonomes et soucieux de servir la paix, la concorde et la prospérité en Europe par le rapprochement des citoyens de tous les pays. Ce mouvement s'est notamment exprimé par un développement spectaculaire des jumelages de villes et de communes en Europe – 40 000 liens aujourd'hui – qui a accompagné toute l'évolution du processus d'unification de l'Europe. Ceci a contribué d'une façon significative à la réconciliation entre les ennemis d'hier, notamment la France et l'Allemagne après la deuxième guerre mondiale, et la réunification de l'Europe après la chute du mur de Berlin. Ce mouvement des jumelages reste le meilleur moyen de rapprocher les Européens et de renforcer le sentiment d'une citoyenneté européenne.

En 2011, nous affrontons de nouveaux défis liés à la crise financière, économique, politique et sociale. Les nationalismes résurgents en Europe n'apporteront aucune réponse ni aucune solution. L'Europe semble une nouvelle fois être la seule réponse possible. Cela suppose une nécessaire évolution de l'Union européenne vers plus d'intégration politique, économique et plus de solidarité. Saurons-nous, comme les fondateurs de l'Union, saisir l'opportunité de la crise actuelle comme une occasion de faire progresser l'Europe vers plus de solidarité, ou laisserons-nous le projet européen en friche ? Les citoyens ont un rôle déterminant à jouer dans ce débat. Quelles réponses l'Union européenne peut-elle apporter à leurs doutes et à leurs attentes ? Comment remettre les citoyens au cœur du projet européen ?

Nous, femmes et hommes porteurs de mandats locaux, acteurs militants du mouvement des jumelages et citoyens européens, rassemblés à Rybnik du 29 septembre au 1^{er} octobre 2011 dans le cadre de la Présidence polonaise de l'Union européenne :

- Nous tenons à réaffirmer notre attachement au projet européen et à souligner les progrès de la construction européenne et constatons avec satisfaction que l'Union européenne a eu un impact fondamental dans la vie des citoyens européens depuis sa création. Rappelons cependant que si l'Union a réussi dans de nombreux domaines, il reste bien des chantiers à conduire, notamment sur le plan politique, social et économique ;

- Appelons de nos vœux une Europe rassemblée, politiquement unie et capable de répondre aux défis qui se posent à la société d'aujourd'hui, tels que la cohésion sociale, l'emploi des jeunes, les mutations démographiques, le changement climatique, l'approvisionnement énergétique... Pour répondre à ces défis, nous appelons à un nouveau modèle de gouvernance en Europe – la gouvernance partenariale, qui rassemblera l'ensemble des niveaux de gouvernance locaux, régionaux, nationaux et européens, avec la société civile, les acteurs économiques et le monde académique ;
- Soulignons que pour surmonter la crise de confiance qui gagne nos sociétés, notamment à l'égard des représentants politiques, l'Europe doit se donner tous les moyens pour renforcer une citoyenneté active et participative ;
- Estimons que l'Union de demain sera plus forte si elle se réapproprie des valeurs qui ont été à la base de sa construction et rappelons que l'apprentissage de la citoyenneté européenne et la transmission de la mémoire doivent être au cœur du projet européen ;
- Appelons de nos vœux une Europe tolérante, multiculturelle, respectueuse de la diversité, et demandons à l'Union européenne de continuer à renforcer les politiques et actions de lutte contre toutes les formes de discriminations, et de soutenir toutes les actions en faveur de l'intégration et de la participation en Europe des citoyens des Etats non membres ;
- Souhaitons une Europe de dialogue et d'échange avec ses voisins et demandons à l'Union d'élargir son soutien aux jumelages ouvert aux pays du voisinage de l'Est et du Sud de l'Europe, afin de favoriser la connaissance et la compréhension mutuelle des peuples ;
- Voulons une Europe solidaire et ouverte, apportant un message fort au reste du monde, et rappelons que les autorités locales et régionales jouent un rôle important dans la lutte contre la pauvreté, pour la paix et la justice et la construction d'une meilleure gouvernance démocratique dans le monde ;
- Soulignons le rôle que les jumelages et partenariats jouent dans le renforcement du dialogue et de l'amitié entre les peuples et la connaissance des autres cultures, et invitons l'Union européenne à en promouvoir davantage la portée ;
- En ce sixtième anniversaire de sa création, le CCRE et ses associations nationales membres souhaitent rappeler que les jumelages, lancés par ses fondateurs, ont joué un rôle fondamental dans le rétablissement de la paix et du dialogue entre les peuples européens. Soulignons l'impact du soutien communautaire aux jumelages lancé par l'Union en 1989 notamment sur la construction de l'Europe élargie après la chute des régimes totalitaires en Europe centrale et demandons que ce programme soit renforcé et doté des moyens financiers nécessaires pour favoriser l'émergence d'une Europe citoyenne. A ce titre, nous suggérons que le prochain programme soit doté d'un budget symbolique de 1 € par Européen, à savoir 495 millions € ;

- Nous engageons à faire de nos échanges des espaces européens d'apprentissage, de dialogue et de convivialité ouverts à tous nos concitoyens, afin que chacun, en particulier les plus jeunes, puisse exercer ou développer ses connaissances et ses compétences, que ce soit dans le cadre éducatif, professionnel ou encore dans le cadre du temps libre ;
- Accueillons avec intérêt la proposition de créer une Académie européenne de la gouvernance locale et régionale, pour partager nos connaissances et renforcer les capacités de nos élu-e-s et fonctionnaires, pour améliorer le service public local et régional, renforcer la démocratie et la participation des citoyens ;
- Constatons que malgré les avancées significatives que l'Union européenne a contribué à apporter, de profondes inégalités persistent entre les femmes et les hommes dans la société européenne d'aujourd'hui. Après le succès de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale lancée par le CCRE, nous demandons la mise en place, au niveau européen, d'un Observatoire pour la mise en œuvre de cette Charte afin d'accompagner son application sur le terrain ;
- Sommes convaincus que le dialogue intergénérationnel constitue un élément indispensable pour une société solidaire et attentive à la transmission des valeurs et des savoirs et souhaitons que l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle proclamée pour 2012 contribue à valoriser ce message ;
- Soulignons l'efficacité des coopérations multilatérales regroupant plusieurs collectivités européennes et demandons à l'Union d'encourager la mutualisation des coopérations menées au niveau local ;
- Appelons de nos vœux une meilleure reconnaissance, par les autorités nationales et de l'Union, du rôle que jouent les jumelages et partenariats dans la proximité avec les citoyens, et suggérons, dans cette perspective, que le nouveau Service Européen pour l'Action Extérieure dispose, sinon d'une Direction, au moins d'un référent pour les autorités locales et régionales.